

**Rapport de suivi des requêtes des citoyens  
lors du conseil d'arrondissement du 12 janvier et du 2 février 2016**

**Madame Lisa Mintz (Sauvons la falaise) : toxicité des matériaux de remblai au bas de la falaise Saint-Jacques**

**16-10444 CA 12 janvier 2016**

Madame souhaite savoir si les matériaux de remblai déposés au bas de la falaise Saint-Jacques sont toxiques et s'ils pourraient contaminer la nappe phréatique par le ruissellement des eaux.

Le conseiller Sauvé et Luc Gagnon, le directeur d'arrondissement, répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : à venir.

**Madame Louise Fortin : bruit provenant d'un secteur industriel situé à proximité du canal de Lachine**

**16-10456 CA 12 janvier 2016**

Madame explique les désagréments vécus par les résidents. Elle souligne les diverses solutions proposées par les résidents et souhaite connaître la position de l'arrondissement à leur égard.

La conseillère Thiébaud, Sylvain Villeneuve, directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, et Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : L'agente technique et l'inspecteur ont communiqué avec la requérante concernant le problème de bruit. Des informations ont été échangées et des discussions ont eu lieu avec les responsables des compagnies industrielles en face de chez elle, de l'autre côté du canal de Lachine, pour mettre en œuvre des solutions afin d'apaiser les nuisances de bruit évoquées. Les échanges se poursuivent.

**Madame Danielle Boivin (Syndicat des copropriétaires Léa-Roback) : émanation d'odeurs nauséabondes des bacs à déchets du projet immobilier Quartier des éclusiers**

**16-10460 CA 12 janvier 2016**

Madame demande si les bacs à déchets peuvent être déplacés vers un autre endroit de collecte pour éviter les désagréments (dépôt d'un document).

La conseillère Thiébaud et Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : La citoyenne a rencontré l'inspecteur Florea le 27 janvier 2016. L'inspecteur lui a présenté une solution et la citoyenne est très satisfaite des résultats. Cette solution consiste à relocaliser les contenants bleus, qui sont maintenant au coin des rues Ste-Marguerite et Léa-Roback, et de les transférer sur la rue Ste-Marguerite, à la porte du garage du quai des Écluses, du côté droit de la sortie de leur garage. Le tout devrait satisfaire les personnes concernées.

**Monsieur Jeffrey A. Pokora : stationnement sur rue réservé aux résidents et signalisation sur la rue Saint-Patrick**

16-10463

CA 12 janvier 2016

Monsieur souligne les difficultés qu'il éprouve à trouver du stationnement près de son domicile malgré la possession d'une vignette. Il souligne également que le coût de la vignette a augmenté de 34 % depuis l'année dernière et demande la justification de cet écart considérant la diminution du service. Monsieur demande également à ce que des panneaux d'indication de vitesse et des traverses pour piétons soient installés sur la rue Saint-Patrick.

Le conseiller Sauvé, la conseillère Thiébaud et Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : Mme Caroline Ledoux, chef de section - circulation, confirme qu'il est effectivement prévu d'augmenter les espaces SRRR dans le secteur de la zone 113. La signalisation des rues Richardson, Augustin-Cantin et St-Patrick sera revue. Le citoyen en a été informé.

**Monsieur Claude Émond : travaux sur la rue Allard et déneigement du rond-point de la rue Springland**

16-10469

CA 12 janvier 2016

Monsieur souhaite savoir si les travaux de reconstruction de la rue Allard sont complétés. Il souhaite également que le déblaiement de la neige se fasse en direction des entrées de garage des maisons du rond-point de la rue Springland plutôt qu'en direction du rond-point afin de ne pas endommager les arbres qui s'y trouvent.

Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, répond.

Suivi par la direction des travaux publics : M. Sylvain Goyette, chef de division - voirie, nous informe qu'un contremaitre a communiqué avec M. Émond. Le déneigement se fera dans de meilleures conditions et une attention particulière sera portée au rond point de la rue Springland.

**Monsieur Diduc Trieu : arbre dangereux, affaissement d'un trottoir et factures relatives à l'occupation du domaine public**

16-10471

CA 12 janvier 2016

Monsieur indique qu'un arbre se trouvant devant sa propriété menace de tomber en raison de l'affaissement du trottoir et des infiltrations d'eau. Il souhaite que l'arbre soit coupé et que le trottoir soit réparé. Monsieur demande également des explications sur les factures qu'il a reçues relativement à l'occupation du domaine public pour un projet de rénovation de sa propriété.

Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, Sylvain Villeneuve, directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, et la conseillère Thiébaud répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : Monsieur a été contacté le 13 janvier 2016 pour lui communiquer l'état de la situation. L'arbre situé en trottoir est en bon état : il sera conservé. Le citoyen ayant payé pour un permis d'abattage, il sera remboursé puisqu'aucun permis ne peut

être délivré pour l'abattage d'un arbre situé sur le domaine public. Les racines de l'arbre ne sont pas responsables de l'affaissement du trottoir ou de possibles bris de fondation ou de tuyaux. Lors de l'excavation relative à la construction du nouveau bâtiment, les racines pourront être coupées aux limites de l'aire d'excavation. Un élagage pourrait être nécessaire lors de la construction afin d'assurer le dégagement du nouvel édifice; le citoyen devra en faire la demande au BAM le temps venu, si nécessaire. D'autres problématiques ont été soulevées par monsieur (trottoir qui se serait à nouveau affaissé ainsi que des égouts qui seraient à réparer) : ces problématiques font désormais l'objet de demandes de services qui ont été transmises aux services municipaux respectifs pour suivi.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : M. Trieu doit rencontrer le 8 mars 2016 la division des Permis et inspections pour son dossier. Son architecte, de même qu'un inspecteur du département des subventions de la Ville-Centre, seront présents à la rencontre.

**Monsieur Dario Leblanc : rangement des divers bacs de récupération et circulation de transit sur la rue Coleraine**

**16-10474 CA 12 janvier 2016**

Monsieur demande à ce que l'arrondissement adopte un règlement forçant les résidents à ranger les bacs de matières recyclables, compostables et à déchets. Monsieur demande également à ce que la rue Coleraine soit transformée en sens unique afin d'éviter la circulation de transit qui tente d'éviter les feux de signalisation de la rue Wellington.

Le conseiller Sauvé et Sébastien Lévesque, directeur des travaux publics, répondent.

Suivi par la direction des travaux publics : M. Sylvain Goyette, chef de division - voirie, nous informe que l'inspecteur a rencontré le citoyen le 18 janvier 2016. M. Goyette mentionne que les citoyens doivent remiser leurs bacs de déchets, recyclage et matières résiduelles : ils ne peuvent pas les laisser en avant de leur adresse civique. Mme Caroline Ledoux, chef de section - circulation, mentionne qu'elle a laissé un message au citoyen l'invitant à la rappeler au besoin. Elle mentionne qu'une inversion de la rue Coleraine doit être évaluée, au préalable, afin de ne pas affecter les autres rues du secteur. L'analyse est en cours.

**Monsieur Sébastien Tessier : bruit émis par un bar de la rue Wellington**

**16-27741 CA 2 février 2016**

Monsieur explique ses démarches auprès de l'arrondissement afin de faire cesser le bruit émis par un bar de la rue Wellington. Il souhaite obtenir un suivi au sujet des lettres qui ont été envoyées au propriétaire du bar en juillet dernier et savoir à quel moment le problème sera réglé.

Le maire Dorais et Sylvain Villeneuve, directeur de l'aménagement urbain et du patrimoine, répondent.

Suivi par la direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : une prise du niveau de décibels émanant du bar et causant des nuisances aux logements voisins a été effectuée le 12 février 2016. Les résultats seront transmis à une firme spécialisée pour étude. Suivant les résultats obtenus, des travaux correctifs pourront être imposés aux propriétaires du bar suivant l'imposition de constats d'infraction. La division des permis et inspections continuera d'effectuer le suivi de la requête.

**Monsieur Claude Émond : déneigement d'un passage entre le rond-point de la rue Springland et l'avenue Newman**

16-27757 CA 2 février 2016

Monsieur souhaite que le passage entre le rond-point de la rue Springland et l'avenue Newman soit mieux déneigé.

Le maire Dorais répond.

Suivi par la direction des travaux publics : M. Sylvain Goyette, chef de division - voirie, a tenté de parler à M. Émond sans succès (pas de boîte vocale). Après vérification par M. Savoie, le sentier est dégagé et sablé. Par surcroit, ce sentier sera inclus aux opérations normales de déblaiement et de sablage à la demande du directeur des travaux publics.

**Madame Mahnaz Gangi : installation d'un débarcadère devant une garderie sur la rue du Centre**

16-27760 CA 2 février 2016

Madame souhaite la mise en place d'un débarcadère devant une garderie sur la rue du Centre. Elle demande également l'aménagement de jeux d'eau dans le parc Joe-Beef.

Le maire Dorais répond. La seconde question est répondue sur place.

Suivi par la direction des travaux publics : Concernant l'installation du débarcadère, l'ordre de travail a été donné.

-----